



Nîmes, le 23 janvier 2014

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Intervention de Christophe Cavard

Monsieur le Président,
Mes chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

C'est le dernier débat d'orientation budgétaire pour moi, car je vais bientôt quitter notre collectivité où je siége depuis 15 ans, mais j'y reviendrai le jour du vote du budget.

Cette année, et peut-être plus encore que dans les années précédentes, l'élaboration du budget 2014 de notre collectivité se fait dans un contexte difficile. La tâche est ardue. Elle l'est d'autant plus que les départements ont à gérer aujourd'hui dix ans d'héritage financier laissé par la Droite dans le cadre de la décentralisation. Ce que l'on a appelé l'Acte II de la Décentralisation, a consisté pour l'Etat à se délester de certaines de ses missions sur les collectivités territoriales sans leur donner les moyens financiers de les prendre en charge. Le mouvement s'est amplifié sous l'ère Sarkozy où plusieurs milliards de dépenses publiques ont été décentralisées (RSA, Handicap, Routes ...) alors que dans le même temps, l'Etat réduisait l'autonomie fiscale des collectivités en supprimant leurs recettes.

Les collectivités territoriales, dont les départements, ont subi les effets pervers de cette politique. En réponse à cet état de fait, ils ont dû déployer des efforts considérables pour faire à face à ces dépenses non prévues et pour pouvoir maintenir les services rendus à la population.

Avant toute chose, nous vous remercions, M. le Président de la méthode collective qui prévaut à la préparation de notre budget, et l'écoute de votre majorité.

Les départements se seraient bien passés de cet héritage qui a largement contribué à « plomber » leurs finances et nous devons composer avec cette réalité financière (+ 400 M€ dans le Gard). Même si nous commençons à apercevoir le bout du tunnel tout n'est pas encore réglé d'autant que le déficit de l'Etat s'est encore creusé. Néanmoins, l'Etat redonne aux collectivités territoriales et aux départements de nouveaux leviers fiscaux qui vont leur permettent de poursuivre leurs actions de solidarité et de cohésion territoriale. Cela reste encore insuffisant mais montre un autre état d'esprit de la part de l'Etat (+ 10 M€).

Nous ne devons pas oublier non plus, que la situation financière du département du Gard, est la résultante des politiques menées depuis plusieurs années par l'UDI et l'UMP, à Nîmes ou à Alès, bien sûr avec M. Sarkozy. J'ai entendu récemment cette même droite par la voix de ses représentants nîmois, gestionnaires de la politique de la ville de Nîmes, s'offusquer « du saupoudrage budgétaire » du Département et réclamer à celui-ci de faire plus d'économies en se recentrant sur ses compétences : routes, collèges et prestations sociales.

Pour répondre à leur demande et soucieux de faire faire des économies à la collectivité, je suggère au même titre et dans le même sens que les propositions faites par le Président Alary, de supprimer également les 700 000 € du Conseil général au Syndicat mixte de l'aéroport de Nîmes.

Toujours dans le même objectif, nous pourrions aussi envisager de restreindre notre participation aux chambres consulaires pour certaines actions qui ne sont pas prioritaires.

Il y a également aujourd'hui des dispositifs du Conseil général qui sont repris par des dispositifs d'Etat. C'est le cas du dispositif « Un jeune, un parcours, un emploi » qui était précurseur en son temps. De nouvelles politiques nationales, comme les emplois d'avenir, ont depuis pris le relais. Ce dispositif, soutenu financièrement par le Département, permet aux jeunes de se former et trouver un emploi. C'est une initiative qui marche et qui contribue à lutter pour l'insertion. En Languedoc-Roussillon, près de 4 000 emplois d'avenir ont été signés en 2013 dont 979 dans le Gard ce qui représente un taux de réalisation de 84,6 % (sur les 1 157 de prévus).

On compte plus de 34 000 demandeurs d'emplois sur le bassin nîmois, dont de nombreux jeunes. Que fait la ville de Nîmes aujourd'hui pour faire sortir les gens du chômage ? Rien.

Pourtant, jeunes et employeurs sont bien présents sur notre territoire mais la ville ne suit pas. Je souhaite donc très fortement que cette dernière et aussi l'Agglomération réfléchissent à la réponse à donner à l'embauche de ces jeunes peu ou pas diplômés qui attendent ce type d'emploi. Je pense aussi aux contrats de génération qui je le rappelle, ne sont pas des contrats aidés, et dont les entreprises gardoises vont pouvoir bénéficier. Ces contrats permettent à des jeunes, en lien avec des seniors, de trouver un emploi.

Je rappelle au passage l'aide non négligeable de l'Etat d'un montant de 250 millions d'euros dans la mise en place de ces dispositifs.

Nous devons aussi réfléchir sur l'opportunité de maintenir ou pas en 2015, la convention avec Pôle Emploi. D'un montant de 296 000 € pour 2014, cette somme qui correspond pratiquement à la diminution des crédits pour les chantiers et actions d'insertion, pourrait être attribuée à ces prestations. C'est un débat important que l'on doit avoir et je crois qu'un travail de réflexion est prévu sur ce point, surtout que le Gouvernement a augmenté de 4 000 agents les services de Pôle emploi.

Sur la question des recettes de la collectivité, la pression fiscale étant déjà forte, on ne peut pas rajouter de nouveaux problèmes à ceux qui existent déjà. Mais, je pense que la proposition de relèvement des taux de la taxe de publicité foncière et du droit d'enregistrement de 3,8 % à 4,5 % pendant 2 ans est une bonne chose.

L'augmentation du taux de la taxe de publicité foncière va, d'après l'opposition, « *freiner considérablement le marché de l'immobilier et les constructions, détruire des emplois dans le bâtiment et même chez les notaires ...* ». Soyez sérieux tout de même. De quel marché immobilier parle-t-on ? De la construction d'habitations au Mas de Teste à Courbessac, de villas sur les hauts de Nîmes ou de la construction de futures résidences de luxe de la ZAD de Saint-Hilaire ? Le secteur du bâtiment n'est pas menacé, loin de là.

En matière d'urbanisme et de logement, la loi pour l'Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové (ALUR) de Mme Duflot propose des mesures visant à accroître l'effort de construction de logements, tout en freinant l'artificialisation des sols et en luttant contre l'étalement urbain. Il s'agit seulement pour les entrepreneurs de construire là où sont les vrais besoins pour répondre aux attentes des habitants, avec des loyers accessibles.

Les amis bétonneurs de la ville de Nîmes et de l'Agglomération vont devoir payer et c'est un juste retour des choses pour pouvoir mener à bien les politiques départementales notamment en direction des personnes âgées et des jeunes.

A ce sujet, je salue la poursuite de l'effort budgétaire du conseil général en matière de formation et d'apprentissage ; une loi est actuellement en débat au parlement. Le travail mené avec la Direction des ressources humaines a permis en 2012 d'intégrer 16 jeunes apprentis dans la collectivité. Ce nombre passera à 25 sur l'année scolaire 2013-2014. Je me félicite également du maintien de la politique du conseil général en direction des personnels de catégorie C.

Je poursuis ma réflexion sur les économies à réaliser et me demande s'il ne faudrait pas également insister auprès de la Région afin qu'elle participe plus à travers les fonds structurels européens. On pourrait également envisager de limiter les dépenses du département qui viennent en complément de l'Etat dans certains financements publics, comme par exemple la Ligne à Grande Vitesse (LGV). Là encore, en fonction des projets, une réflexion devrait être menée afin de mieux recentrer les dépenses d'investissement sur nos territoires infra-départemental.

Enfin, et au vu de la conjoncture actuelle et malgré les incertitudes quant au fonds de péréquation et aux dotations de l'Etat, le budget 2014 tel qu'il se présente fait en sorte de répondre aux besoins des personnes tout en contenant la pression fiscale, dans un département déjà lourdement touché par l'impôt : éducation avec les collèges, soutien aux réseaux d'assistantes maternelles, aux crèches mais aussi politique environnementale –avec les sites classés de la

Camargue gardoise, des gorges du Gardon-, soutien à une agriculture de qualité, non productiviste et à l'économie sociale et solidaire, à l'insertion par l'activité économique (IAE) ...

Sans oublier le rapport en matière de développement durable du département qui tout en s'inscrivant dans la démarche Gard durable, dicte nos politiques.

L'UMP et l'UDI veulent réduire les dépenses publiques pour encore mieux et plus privatiser. Ils veulent « engraisser » les multinationales voraces sur les marchés de l'eau, des déchets et qui viennent aujourd'hui même capter des marchés dans le social ...

C'est la grande différence entre la Droite et la Gauche. La politique libérale de la Droite dépouille le principe de l'intérêt général comme par exemple les zones commerciales aseptisées de Carré Sud ou Village Family au détriment d'un commerce de proximité ou les politiques d'urbanisation et de logement laissées aux mains des promoteurs à Nîmes et Saint-Hilaire de Brethmas.

Nous sommes heureux de participer à une majorité qui malgré le contexte priorise l'action publique, cadre les politiques départementales menées dans notre territoire.

C'est la raison pour laquelle, nous serons présents en 2015 pour continuer ce travail après 2014 où nous avons des ambitions pour Nîmes et Alès mais aussi pour Le Vigan avec Eric Doucier et pour Anduze avec Geneviève Blanc.